



# FINALES REGIONALES PAR CLASSEMENTS 2018



Le 15 avril 2018

**Halle des sports d'Ergué Armel - 22 avenue Yves Thépot -  
29000 QUIMPER – Tél salle : 02-98-64-79-33**

JA : Jonathan LE GOFF – 06. 62.04.96.12

## → DISPOSITIONS GENERALES

Voir règlement joint.

## → ENGAGEMENT

Vous trouverez, ci-joint, la liste des joueurs et joueuses :

- soit qualifiés(es),
- soit repêchables.

Vous voudrez bien confirmer l'accord des intéressés(es), **qualifiés(es) et repêchables**, par tout moyen à votre convenance au siège de la LIGUE DE BRETAGNE, **POUR LE 23 mars 2018 AU PLUS TARD.**

Passé cette date, il sera procédé au remplacement des joueuses et des joueurs qualifiés n'ayant pas répondu.

Vous serez avisés de vos joueuses et joueurs effectivement repêchés dans les plus brefs délais.

Une amende de **30 euros** sera mise au club pour chaque joueur (ayant confirmé sa participation) absent le jour de l'épreuve et n'ayant pas prévenu de celle-ci au moins **48 Heures** avant (en cas d'accident ou d'événement de force majeure survenu pendant ces 48H00, le joueur ou la joueuse doit justifier de son absence par courrier auprès de la LBTT dans les 72H00 suivant l'épreuve).

## → HORAIRE GENERAL

- 9H30 : tableaux H8 <900, H10 <1100 et H12 <1300 (**pointage 8H45**)
- 10H30 : tableaux H15 <1600, F5 <600, F7 <800, F9 <1000 et F12 <1300 (**pointage 9H45**)

Vous pourrez prévenir d'un éventuel retard en appelant le juge arbitre Jonathan LE GOFF au 06.62.04.96.12 ou le délégué Alain GUENET au 06.08.32.84.96.

**ATTENTION : tout joueur non présent 15 mn après l'appel de son nom sera disqualifié.**

## → ORGANISATION MATERIELLE

Elle sera assurée par le club de QUIMPER CTT

Il n'y aura pas de pause déjeuner durant la journée (restauration rapide sur place)

☺☺☺ BONNES EPREUVES A TOUTES ET A TOUS ☺☺☺

